Présentation synthétique du compte administratif 2019

CCAS de Vélizy-Villacoublay

Vue générale

Le compte administratif du CCAS pour l’année 2019 dégage les résultats suivants :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Fonctionnement** | **Investissement** | **Total** |
| Dépenses 2019 (A) | 881 269,73 € | 20 187,35€ | 901 457,08 € |
| Recettes 2019 (B) | 835 569,47 € | 10 587,33€ | 846 156,80 € |
| Résultat de l’exercice 2019 (C) = (B) – (A) | * - 45 700,26 € | - 9 600,02€ | - 55 300,28 € |
| Report de l’exercice 2018 (D) | 89 903,47 € | 18 055,66€ | 107 959,13 € |
| **Résultat cumulé de l’exercice 2019**  (E) = (C) + (D) | 44 203,21 € | 8 455,64€ | 52 658,85 € |
| **Reste à réaliser** | 0 € | 0 € | 0 € |

En fonctionnement

**Les principales dépenses de fonctionnement ont été les suivantes** :

* Charges de personnel, remboursées à la Ville : 409 888,75 €
* Charges générales : 340 045,60 €, dont :
  + 231 426,23 € au titre de la téléassistance, du portage de repas, du voyage ANCV et des actions collectives
  + 77 094,16 € remboursés à la Ville au titre des frais de fonctionnement
  + 21 666,60€ au titre des conventions de service passées avec Soliha, Nouvelles voies et prestations diverses
* Autres charges de gestion courante : 123 266,60 €, dont :
  + Secours aux personnes et secours d’urgence : 91 396,26 €
  + Subventions aux associations : 25 500 €

L’année 2019 se caractérise par des dépenses :

* de rémunérations diverses en hausse de 3950 €, du fait de la mise en place au CCAS du paiement par carte bancaire, tant sur site que par internet.
* de portage de repas, en augmentation de 31 000€ par rapport à 2018, du fait du plus grand nombre de bénéficiaires ainsi que des augmentations tarifaires contractuelles.
* D’aides financières en hausse, particulièrement pour les nouvelles aides créées :
  + Solidarité handicap et accessibilité, pour 9158€, soit une augmentation de 63% par rapport à 2018
  + Aide à la mutuelle pour 7493€, soit une augmentation de 87% par rapport à 2018
  + L’aide Coup de Pouce pour 5000€

Le nombre de bénéficiaires des aides financières du CCAS est en hausse régulière : + 58% depuis 2017.

**Les principales recettes de fonctionnement ont été les suivantes :**

* Subvention de la Ville : 615 000 €
* Excédent de fonctionnement 2018 reporté : 89 903,47 €
* Produits des services : 198 475,47 €

A titre exceptionnel et à la demande de la Trésorerie municipale le compte administratif comprend 14 mois de recettes de portage de repas, + 26 287€, au lieu de 12 mois. Il s’agit de rapporter désormais aux prochains comptes administratifs les recettes de portage de l’année budgétaire (de janvier à décembre) et non les recettes de novembre n-1 à octobre n, comme cela se faisait auparavant.

Il n’a pas été nécessaire d’utiliser la subvention municipale, prévue pour 2019, en totalité,

- 100 000€, du fait de l’important excédent de fonctionnement du compte administratif 2018, généré par une renégociation à la baisse des tarifs de portage de repas.

Le CCAS a également perçu 3 600 € de recettes supplémentaires de la Conférence des Financeurs au titre de son projet d’aide à l’inclusion numérique des seniors.

**Résultat de clôture de l’exercice 2019 :**

Le résultat en fonctionnement est excédentaire en 2019, de 44 203,21€, dont plus de la moitié provient des 2 mois supplémentaires de recettes de portage de repas.

En investissement

**Les principales recettes d’investissement en 2019 ont été les suivantes :**

* En excédent d’investissement reporté : 18 055,66€
* 7 960,78 € en recettes d’amortissement

**Les principales dépenses d’investissement en 2019 ont été les suivantes :**

* La reprise de 18 000€ d’excédent d’investissement en fonctionnement
* 981,80€ pour l’achat d’un destructeur de document et d’un micro-onde

**Résultat de clôture de l’exercice 2019 :**

Le résultat de clôture de l’exercice 2019 en investissement est de 8 455,64€.